

guère honneur, ô mes compatriotes !

Il est donc temps, grand temps, que de sa belle voix grave et chaude, Eugénie Buffet s'en vienne, pour le Denier de Saint Pierre, faire appel à la bonne volonté de tous. On a beaucoup de besoins à la cour pontificale ; aussi le secrétaire d'Etat de Léon XIII vient-il d'adresser une circulaire à tous les diocèses "invitant les évêques à stimuler le zèle de leurs ouailles."

Pour que les princes de l'Eglise ne dansent pas—tel David en présence de l'arche—devant le buffet, chantez, ô Eugénie *dito* :

Sois bonne, ô ma chère inconnue..
Fais-moi la charité.

"Pauvre" vicaire!

Un prélat qui n'a pas le choix heureux dans ses thèmes de discours, est évidemment M. Mounier, auxiliaire de l'archevêché de Cambrai.

Récemment, à Hazebrouck, président les obsèques d'un de ses meilleurs amis, l'abbé Pruvost, il prononça une oraison funèbre qui remua profondément les âmes sensibles de l'endroit. Avec des périodes à la Bossuet, il entretint son auditoire des brillantes qualités du défunt, vantant son désintéressement, sa charité, son inépuisable bonté.

"Entré pauvre dans le sacerdoce, s'écria-t-il, il en est sorti plus pauvre encore, après avoir partagé, pendant toute son existence, ses maigres ressources avec les malheureux."

Ce cliché habituel ne nous aurait pas surpris le clergé ayant coutume de nous présenter ses membres comme des êtres d'élite, ayant renoncé à toutes les joies de ce monde, pour accepter un rôle d'humilité devant le Seigneur. Mais où la chose tourne au comique, malgré tout le respect que l'on doit aux morts, ce fut la stupeur qui saisit chacun, y compris les pieuses ouailles lorsqu'on connut la teneur du testament.

Par ce document, le défunt léguait à son pâneyriste la somme rondelette de 450,000 francs. De plus, six frères ou neveux du mort héritaient chacun de 150,000 fr.

Au total : un million trois cent cinquante mille francs.

À ce prêtre entré pauvre dans les ordres, la destinée ne s'était point montrée trop marâtre et la charité, si elle n'épuisa point sa bonté, n'a moindrit pas trop du moins son patrimoine.

"Un million trois cent cinquante mille francs ! "Zuze, un peu, mon bon, dirait un Marseillais "s'il n'avait point fait l'aumône !"

Un de plus!

On écrit de Périgueux à la *Lanterne* :

Vendredi soir, vers huit heures, au moment où de nombreux promeneurs circulaient sur nos boulevards, on vit s'avancer, au pas, une voiture découverte dans laquelle se trouvait un prêtre assis entre deux gendarmes.

Une foule considérable escorta la voiture jusqu'à la prison où le prêtre fut écroué. On apprit bientôt que c'était l'abbé Farges, ancien professeur de morale au grand séminaire, depuis huit ans curé de Manzac, canton de Saint-Astier. Il était arrêté sous l'inculpation d'attentats sur de nombreux enfants, garçons et fillettes.

L'accusé ne cesse de pleurer dans sa prison. Il est gros et gras et a un tic qui lui fait tourner la bouche et lever bâtement les yeux au ciel quand il parle.

IL FAUT QU'IL AIT DU MERITE

Il faut qu'il ait du mérite, car le BAUME RHUMAL est chaque jour de plus en plus demandé. Les médecins le recommandent à ceux qui toussent. Il guérit rapidement et sûrement, bouchites, catharrhes, etc.

"Mensonge et violence"

La *Vérité*, de Paris, continue... à ne pas mériter son titre, ce qui ne surprendra personne.

Revenant sur les émeutes cléricales de Versailles, le pieux confrère, soufflé par les messieurs prêtres du séminaire, écrit qu'elles ont été organisées par la police. Pour un peu, la *Vérité* ajouterait que les agents se sont assommés eux-mêmes.

Les magistrats ont pourtant établi les responsabilités, mais l'organe clérical ne s'embarrasse pas pour si peu et, tranquillement, il écrit que les tribunaux de la ville ont rendu "des jugements de complaisance."